

Groupement des Anciens du

CERN

Pensioners' Association

Bulletin No 26

Décembre / December

2002

*Ce Bulletin informe
sur les activités du Comité du
Groupement des Anciens du CERN (GAC)
et sur le travail des comités du CERN
dans lesquels le GAC est représenté*

*This Bulletin reports
on the activities of the GAC Committee
(GAC = Groupement des Anciens du CERN)
and on the work of the CERN committees
in which GAC is represented.*

TABLE DES MATIERES CONTENTS

Glossaire / <i>Glossary</i>	3
Editorial / <i>Editorial</i>	5
Quelques mot du Président / <i>Presidents' remarks</i>	6
Activités du Comité/ <i>Committee activities</i>	7
Les Permanences / <i>Permanences</i>	9
Ceux qui nous ont quittés / <i>Obituary</i>	11
L'Assurance maladie / <i>The CERN Health Insurance Scheme CHIS</i>	15
La Caisse de Pensions / <i>The Pension Fund</i>	16
Groupe de travail du CCP sur la Garantie des Pensions/ <i>SCC Working Group on Pension Guarantees</i>	18
Services du CERN et adresses utiles / <i>Useful CERN Services and addresses</i>	19
Bulletin d'adhésion / <i>Membership application form</i>	21

Membres du Comité du GAC en décembre 2002

Members of the GAC Committee in December 2002

James ALLABY
Jean-François BARTHELEMY *
René BARTHELEMY
Olivier BAYARD, Vice-président
Françoise BEETSCHEN-BUTTAY
Philippe BERNARD, Président
Alain BURLET
Mario CESELLI
Jean-Pierre DAUVERGNE
Edith DELUERMOZ *
Jean-Paul DISS *
Robert JACOB, trésorier / *treasurer*
Pierre LAZEYRAS *
Michel MATHIEU
Susanne MURATORI, Vice-présidente
Robert MUZELIER
Stephan PICHLER, trésorier adjoint / *assistant treasurer*
Jörg SCHMID
Cynthia SHARP *
François WITTGENSTEIN *

Un astérisque indique que cette personne a été élue comme délégué(e) des retraité(e)s au Conseil du personnel; elle est membre ex-officio du Comité du GAC

An asterisk means that this person has been elected as a delegate of the pensioners to the Staff Council; he or she is an ex-officio member of the GAC Committee

Afin de faciliter la lecture et la compréhension des textes suivants, nous résumons ici la signification de quelques termes techniques. Nous ne prétendons pas à une rigueur juridique. Pour plus d'information, on se référera aux documents originaux.

In order to facilitate reading and understanding of the following texts, we here list and explain a few technical terms. We have no pretension to be rigorous in a legal sense. For further information, reference should be made to the original documents.

GLOSSAIRE

L'**Association du personnel du CERN** constitue l'intermédiaire entre le Directeur général et le personnel à titre collectif. Elle est représentée de plein droit dans les divers organes consultatifs prévus par les Statut et Règlement du personnel (Statut du Personnel VII.1). L'Association du personnel connaît différentes catégories de membres, entre autres les membres du personnel titulaires et les boursiers, les attachés et les utilisateurs (Art.5 des Statuts de l'Association). Le GAC fait partie intégrante de l'Association du personnel (voir ci-après).

Notre **Groupement des Anciens du CERN (GAC)** a été créé dans le cadre de l'Association du personnel (Art.3 h des Statuts de l'Association). Il se compose d'anciens membres du personnel bénéficiaires de la Caisse de pensions du CERN ainsi que d'autres bénéficiaires de cette Caisse (Art.4 des Statuts du GAC). Dans l'Association du personnel, le GAC est représenté par des délégués élus par ses membres (Art.8 des Statuts du GAC; Art.18 e des Statuts de l'Association). L'organisation et la coordination des activités du GAC sont confiées à un Comité élu (Art.6 des Statuts du GAC). Les délégués au Conseil de l'Association du personnel sont membres ex-officio du Comité (Art.16 des Statuts du GAC).

Le **Comité de Concertation permanent (CCP, en anglais SCC)** se compose de dix membres du personnel, dont une moitié est nommée par le Directeur général, l'autre par l'Association du personnel. Le CCP est chargé d'examiner les questions générales concernant le personnel et de tenter de parvenir à une position commune (Statut et Règlement du personnel VII.1.07; R VII.1.01). Le GAC est représenté dans deux sous-groupes du CCP: le Comité de Surveillance de l'Assurance maladie du CERN (CHISB) et le Groupe de travail sur la Garantie des Pensions.

Les Statuts de la **Caisse de Pensions** sont approuvés par le Conseil du CERN. Les cotisations de l'Organisation ainsi que les prestations et les cotisations des membres du personnel sont fixées par le Conseil sur proposition du Directeur général après concertation au sein du CCP, tenant compte

GLOSSARY

The **CERN Staff Association** is the intermediary between the Director-General and the personnel on a collective basis. It is entitled to be represented in the various advisory bodies provided for in the Staff Rules and Regulations (Staff Rules VII.1). The Staff Association admits different categories of members such as staff members and fellows, associates and users (Art.5 of the Statutes of the Association). GAC is an integral part of the Staff Association (see below).

The **CERN Pensioners Association**, to which we will refer below by its French Acronym **GAC** in order to avoid confusion with the Staff Association, has been set up in the framework of the Staff Association (Art.3 h of the Statutes of the Staff Association). It comprises former staff members, now beneficiaries of the Pension Fund, and other beneficiaries of this Fund (Art.4 of the GAC Statutes). In the Staff Association, GAC is represented by delegates elected by its members (Art.8 of the Statutes of GAC; Art.18 e of the Statutes of the Staff Association). Organisation and coordination of GAC activities are carried out by an elected Committee (Art.6 of the GAC Statutes). The delegates to the Council of the Staff Association are ex-officio members of the GAC Committee (Art.16 of the GAC Statutes).

The **Standing Concertation Committee (SCC; French CCP)** is composed of ten members of the personnel, half of them nominated by the Director-General, the other half by the Staff Association. The SCC is mandated to examine general questions concerning the personnel and to aim at a common position (Staff Rules and Regulation Art.VII.1.07; R VII.1.01). GAC is represented in two sub-groups of the SCC: the CERN Health Insurance Supervisory Board (CHISB) and the Working Group on Pension Guarantees.

The rules of the **Pension Fund** are approved by the CERN Council. The financial contributions of the Organisation as well as the benefits and contributions of the members of the personnel are fixed by the CERN Council following the proposal of the Director-General after discussion in the SCC and

de l'avis préalable du Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions (Statut du personnel, Chapitre V). Ce Conseil d'Administration de la Caisse, chargé entre autres d'appliquer la politique des pensions décidée par le Conseil du CERN et de surveiller et contrôler la gestion de la Caisse, comprend 10 membres nommés ou élus selon Art.I 2.05 des Statuts de la Caisse ainsi qu'un observateur, bénéficiaire de la Caisse, nommé par le Conseil d'Administration de la Caisse en accord avec l'Association du personnel. Chaque membre et observateur a un suppléant nommé selon la même procédure. Les deux observateurs (titulaire et suppléant) sont membres ex-officio du Comité du GAC.

Le Règlement du **Régime d'Assurance maladie du CERN (CHIS=CERN Health Insurance Scheme)** est arrêté par le Directeur général sur la base des niveaux de cotisations et de prestations fixés par le Conseil de l'Organisation (Règlement de l'Assurance maladie du CERN I 1.01). La compagnie UNIQA Assurances SA est le Gestionnaire du CHIS (Division AS: Manuel des Procédures Administratives). Le Comité de Surveillance de l'Assurance maladie du CERN (CHISB=CERN Health Insurance Supervisory Board) est responsable devant le CCP de la supervision générale du Régime, afin de veiller à la réalisation de ses objectifs, y compris son équilibre financier à long terme, dans l'intérêt des Membres du Régime et de l'Organisation (Règlement d'Assurance maladie du CERN XI 1.01). Le GAC est représenté au CHISB par deux délégués et un suppléant, qui sont membres ex-officio du Comité du GAC.

L'**Assurance dépendance (LTC=Long Term Care)**, introduite en janvier 2000, fait partie intégrante du CHIS. Toute personne affiliée à la couverture normale du CHIS peut bénéficier des prestations dépendance. Elle doit pour cela être reconnue dépendante par une **Commission médico-sociale**, mise en place par le CERN, qui évalue le degré d'incapacité de la personne à accomplir certaines activités fondamentales de la vie quotidienne [Bulletin GAC No 23 (juin 2001)]

Le **Forum tripartite sur les conditions d'emploi (TREF)** est un comité consultatif dans lequel sont représentés le Conseil, l'administration et le personnel du CERN. Il est chargé de préparer les décisions du Conseil concernant l'ajustement des salaires, les Statut et Règlement du Personnel, la structure des carrières au CERN, la Caisse de Pensions, le Régime d'Assurance Maladie, etc.

consultation with the Governing Board of the Pension Fund (Staff Rules, Chapter V). The Governing Board of the Pension Fund, charged, among other duties, to apply the pensions policy laid down by the CERN Council and to supervise and monitor the management of the Fund, consists of 10 members appointed or elected according to Art.I 2.05 of the Statutes of the Fund as well as an observer who is a beneficiary of the Fund, appointed by the Governing Board of the Fund in agreement with the Staff Association. Each member and observer has an alternate appointed by the same procedure. The two observers (principal and alternate) are ex-officio members of the GAC Committee.

The Rules of the **CERN Health Insurance Scheme (CHIS)** are adopted by the Director-General on the basis of the levels of contributions and benefits fixed by the CERN Council (Rules of the CERN Health Insurance Scheme I.1.01). The company UNIQA Assurances SA is the Administrator of CHIS (AS Division: Administrative Procedures Manual). The CERN Health Insurance Supervisory Board (CHISB) is responsible to the SCC for the general supervision of CHIS with a view to ensure the objectives of the Scheme, including its long-term financial balance, in the interest of the members of the Scheme and of the Organisation (CERN Health Insurance Rules XI 1.01). GAC is represented in CHISB by two delegates and one alternate, who are ex-officio members of the GAC Committee.

The **Long-Term Care Insurance (LTC)**, introduced in January 2000, is an integral part of CHIS. Any member of CHIS with normal coverage is entitled to benefit from the long-term care allocations. The person must be recognised as disabled by a **Medico-Social Panel**, which will estimate the level of disability in accomplishing certain basic tasks in daily life [GAC Bulletin No 23 (June 2001)].

The **Tripartite Employment conditions Forum (TREF)** is a consultative committee in which the CERN Council, the administration and the personnel are represented. It is responsible for preparing Council decisions on the salary adjustment procedure, the Staff Rules and Regulations, the CERN career structure, the Pension Fund, the Health Insurance Scheme etc.

EDITORIAL

(Original anglais)

Chère lectrice, cher lecteur,

Peut-être êtes-vous un ancien membre du GAC. Dans ce cas je n'ai pas besoin de vous dire que, dans sa structure, ce Bulletin ne diffère pas des précédents. Il vous informe sur les activités du Comité du GAC et de ses délégués auprès des divers groupes de travail dont fait partie l'Association du personnel.

Peut-être êtes-vous un(e) novice, et ce Bulletin est le premier que vous voyez. Alors j'aimerais faire quelques remarques d'introduction.

Le but du Bulletin est donner aux retraité(e)s du CERN des nouvelles concernant les pensions, l'assurance-maladie et d'autres choses importantes (telles que les impôts), ainsi que de les informer sur des questions d'intérêt humain dont nous avons eu connaissance par voie officielle ou par contact personnel, p.ex. dans nos Permanences mensuelles.

Je pense notamment aux annonces de décès d'anciens collègues ou de leurs conjoints, qui figurent dans ce Bulletin. Vous y trouverez peut-être des noms qui vous rappellent des jours du passé quand, dans votre vie professionnelle, vous avez été très lié à quelqu'un dont vous avez perdu la trace entre-temps. Si vous désirez écrire un mot de sympathie à la famille en deuil, vous pouvez l'envoyer via la Caisse de Pensions du CERN, qui possède l'adresse, mais n'est pas autorisée à la communiquer à des tiers.

A la fin de ce Bulletin vous trouvez une section intitulée *Services du CERN et adresses utiles*. Une de ces adresses pourrait en effet vous rendre service. Si de votre côté vous connaissez une adresse qui pourrait intéresser d'autres ex-Cernois, veuillez nous en informer. Nous pourrions l'inclure dans le prochain Bulletin.

Meilleurs vœux pour vous et votre famille,

EDITORIAL

(Original English)

Dear Reader,

Maybe you have been a member of GAC for a while, then I need not tell you that this Bulletin has the same structure as earlier ones. It informs you about the activities of the GAC Committee and its delegates to several working groups in which the CERN Staff Association is represented.

Maybe you are a newcomer, and this is your first Bulletin. Let me make a few introductory remarks.

The Bulletin is meant to inform CERN pensioners about pensions, health insurance and other important matters (even taxes) and about personal matters brought to our attention through official or private channels, for example in our monthly Permanences.

In particular, I think of information about the death of former colleagues or their spouses, also given in this Bulletin. You might come across names which remind you of old days when, during your professional life, you were close friends with someone of whom you have not heard for years. If you wish to write a word of sympathy to the bereaved family, you can send it via the CERN Pension Fund, which has the address but is not authorised to give it to third parties.

At the end of this Bulletin you find a section entitled *Useful CERN Services and Addresses*. One of these addresses might be helpful to you. If you know of an address which might be of interest to other ex-Cernois, please inform us; we shall consider including it in the next Bulletin.

Best wishes to you and your family,

Jörg SCHMID

QUELQUES MOTS DU PRESIDENT

(Original français)

Voici trois points sur lesquels j'aimerais attirer votre attention et qui sont développés dans ce Bulletin.

- Pendant la réunion du Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions du mois de novembre, l'indexation incomplète (-1.46%) des pensions, par rapport au coût de la vie à Genève pour la période 1996-2000, a été débattue. Le Conseil d'Administration a décidé, avec la voix prépondérante du Président, de refuser la recommandation de cette augmentation. Nous vous tiendrons au courant des actions possibles.
- Le Conseil de l'Organisation devrait décider en décembre des modifications des règles de remboursement de la Caisse Maladie en vue de maintenir le niveau des coûts des hospitalisations. Je vous exhorte tous à suivre les recommandations du CHISB (CERN Health Insurance Supervisory Board) et d'éviter de dépenser, dans certains hôpitaux privés, jusqu'à 40% de plus qu'à l'Hôpital Cantonal.
- L'Association du personnel modifie ses Statuts et nous vous proposerons lors de la prochaine Assemblée Générale du GAC d'adopter les nôtres modifiés pour être en conformité avec les leurs.

En cette fin d'année, je vous adresse tous ainsi qu'à vos familles mes voeux les plus chaleureux de bonne santé et de bonheur.

PRESIDENT'S REMARKS

(Original French)

I would like to draw your attention to the following three points, treated in more detail later in this Bulletin.

- At the November meeting of the Governing Board of the Pension Fund, the shortfall in indexation (-1.46%) of pensions, compared with the Geneva cost of living increase for the period 1996-2000, was discussed. The Board decided, the President using his casting vote, not to recommend this increase. We will keep you informed of possible action.
- The CERN Council should pronounce in the December meeting on the proposed modifications to the Health Fund reimbursement rules aimed at limiting hospitalisation costs. I urge you all to follow CHISB (CERN Health Insurance Supervisory Board) recommendations and avoid paying, in certain private hospitals, up to 40% more than at the Cantonal Hospital.
- The Staff Association is currently modifying its Statutes. At the next GAC General Assembly we shall propose for your approval modified GAC Statutes brought into line with those of the Staff Association.

At the close of this year, I send to you and your families all my best wishes for happiness and good health.

Philippe BERNARD

ACTIVITES DU COMITE

Semestre de mai à novembre 2002

(Original français)

L'effectif du Comité est resté à 20 membres depuis les élections du premier semestre 2002, dont les résultats ont été publiés dans le précédent Bulletin. Le nouveau Comité s'est réuni cinq fois durant le semestre couvert, avec une participation moyenne de 16 membres, sous la présidence de Philippe Bernard. Les points les plus importants traités par le Comité sont les suivants:

Activités statutaires: Refonte des Statuts

Le Comité vient d'achever le premier semestre de son mandat de deux ans.

Le GAC fait partie intégrante de l'Association du personnel, dont il constitue un collège électoral. Il doit donc tenir compte de la révision des Statuts de l'Association, actuellement en préparation et prévus d'entrer en vigueur en 2004. Jusqu'à présent, le GAC avait 1 délégué au Conseil du personnel par 200 membres du Groupement (actuellement au total 7 délégués); les nouveaux Statuts prévoient 9 délégués par collège, indépendamment du nombre de membres. Dorénavant, les délégués représentant le GAC pourront être directement choisis au sein du Comité du GAC, sans recourir à une élection particulière, comme cela est le cas actuellement. Nous devons donc réviser en conséquence nos Statuts et redéfinir le planning de nos élections. Nos Statuts révisés seront présentés pour approbation lors de l'Assemblée générale du GAC en avril 2003.

Nous continuons à maintenir de fructueux contacts avec le Comité exécutif de l'Association du personnel.

Imposition des pensions

Le problème de l'assujettissement à la CRDS des retraités résidant en France, mis en évidence par des interventions lors de la précédente Assemblée générale, continue à être suivi par notre délégué auprès du Conseil du personnel, J.-F. Barthélemy, assisté d'un avocat fiscaliste, Maître S. Agarrat.

COMMITTEE ACTIVITIES

May to November 2002

(Original French)

The Committee has numbered 20 members since the elections during the first half of 2002 (see the previous Bulletin for the election results). From May to November the Committee has met five times with an average attendance of 16 members, under Philippe Bernard as President. The following are the most important matters considered:

Statutory Activities: Modifications to the Statutes

The new Committee has completed the first six months of its two-year mandate.

GAC is an integral part of the Staff Association, of which it constitutes an electoral college. It must therefore take note of the revision of the Association's Statutes, currently under preparation and scheduled to come into force in 2004. While until now GAC had one delegate to the Staff Council for each 200 members (presently 7 delegates in total), the new Statutes foresee 9 delegates per college, irrespective of the number of members. Our delegates may henceforth be chosen amongst the GAC Committee members by the Committee itself without a special election as at present. We have therefore to revise our Statutes accordingly, and to review our planning for elections. Our new Statutes will be presented for approval at the April 2003 General Assembly of GAC.

We continue to maintain fruitful contacts with the Executive Committee of the Staff Association.

Taxation of pensions

The problem of the imposition of the CRDS levy on our members living in France, brought up at the last General Assembly, is being followed up by our delegate at the Staff Council, J.-F. Barthélemy, with help from a lawyer specialized in fiscal law, Maître S. Agarrat. You

Nous vous tiendrons informés de l'évolution, pour l'instant positive, de cette affaire

Caisse Maladie et Assurance Dépendance

Nos trois délégués auprès du Conseil du personnel, J.-P. Diss, P. Lazeyras et R. Muzelier, analysent dans leur article l'état de la caisse maladie soumise à l'accroissement des dépenses de santé et plus particulièrement des frais hospitaliers. La dénonciation par le CERN et d'autres Organisations internationales de la convention les liant à l'Hôpital de la Tour à Meyrin, suite à la trop forte augmentation de ses prix, illustre les problèmes et la vigilance nécessaire dans ce domaine.

L'assurance dépendance a montré son utilité, puisque plus de 50 cas de dépendance ont déjà été reconnus.

Caisse de Pensions

Nos délégués dans ce domaine, J.-F. Barthélemy et F. Wittgenstein, rapportent dans leur article les performances annuelles de la Caisse de Pensions confrontée à la chute des valeurs boursières. Le rendement des placements est en conséquence inférieur à ceux des années précédentes, mais cette situation ne serait inquiétante que si elle se prolongeait sur le long terme.

Notre président Ph. Bernard poursuit l'action lancée par son prédécesseur G. Brianti devant le Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions. Dans la revue quinquennale précédente, l'indexation des pensions a été inférieure de celle des salaires, et le GAC demande la correction de ce fait. Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration a décidé, à une très faible majorité, de refuser notre demande. Nous sommes en train d'étudier une stratégie de réponse.

Garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation.

Nos délégués au Groupe de travail du CCP sur la Garantie des pensions, E. Deluermoz et R. Barthélémy, étudient avec l'Association du personnel ce qu'il conviendrait de faire pour relancer les activités initiées, puis abandonnées, de ce groupe.

will be informed of developments, for the moment positive, in this matter.

Health and Long-Term Care Insurance

Our three Staff Council delegates, J.-P. Diss, P. Lazeyras and R. Muzelier, in their article analyse the impact of increases in the costs of health care on Health Scheme finances, particularly increases in hospitalisation costs. The ending of the convention with the Hôpital de la Tour, Meyrin, by CERN and by other International Organisations, following unacceptable tariff increases, illustrates the problems and highlights the need for vigilance in this field.

The usefulness of the new Long-Term Care Insurance is underlined by the fact that more than 50 cases have already been recognised.

Pension Fund

Our delegates J.-F. Barthélemy and F. Wittgenstein describe in their article the annual performances of the Fund in the light of a declining stock market. Performance is consequently inferior to last year's, but not disquietingly so unless the weak markets persist for some time.

The matter of correcting the failure to index pensions in conformity with the indexation of CERN salaries at the preceding five year review, brought up at the Governing Board of the Pension Fund by G. Brianti, is being pursued by our new President Ph. Bernard. At its last meeting the Governing Board decided by a small majority not to grant our demand. We are now seeking what might be our best strategy.

Pension guarantees in case of dissolution of the Organisation

Our delegates to the SCC Working Group on Pension guarantees E. Deluermoz and R. Barthélémy are considering in conjunction with the Staff Association how to revive the actions started and then abandoned by this group.

Relation avec les retraités présents et futurs

Il y a eu quatre permanences assurées par trois membres de notre Comité, F. Beetschen-Buttuy, M. Ceselli et J.-P. Dauvergne, pour répondre aux demandes des personnes intéressées. Les problèmes fiscaux sont le plus fréquemment abordés. Vous trouverez plus de détails dans l'article consacré à ce sujet.

Contacts with present and future pensioners

Three Committee members, F. Beetschen-Buttuy, M. Ceselli and J.-P. Dauvergne, have made themselves available at four permanences to reply to pensioners' questions. Financial problems are most frequently raised. See the relevant article for more details.

Olivier BAYARD, Michel MATHIEU

LES PERMANENCES

Période de juin à novembre 2002

(Original français)

Après l'interruption de la tenue des Permanences en juillet et août, période estivale, la porte de la Salle de conférence de l'Association du personnel, Bâtiment 61, était à nouveau ouverte le mardi, 3 septembre, pour recevoir, de façon individuelle et confidentielle, les bénéficiaires ou futurs bénéficiaires de la Caisse de Pensions.

Au cours de ces derniers mois nous avons eu la visite d'une vingtaine de personnes. La plupart des questions posées restent sur la fiscalité.

Concernant la fiscalité française, Jean-François Barthélemy avait fait paraître dans le Bulletin hebdomadaire CERN du 30 septembre 2002 un article répondant aux questions posées par les personnes qui attendent encore le remboursement de la CRDS, après bien sûr en avoir fait la demande dans les temps.

En Suisse, la fiscalité dépend du canton. Il est donc recommandé de prendre contact avec le service fiscal du canton de résidence ou de consulter une des brochures qu'on trouve dans les librairies.

Un autre problème, plusieurs fois évoqué, hélas, était celui relatif à l'accès sur le site du CERN des veuves (ou veufs) d'un ancien membre du CERN. Nous reproduisons ci-après un article paru dans le Bulletin hebdomadaire CERN du 28 octobre 2002. Nous serions reconnaissants aux personnes qui

PERMANENCES

June to November 2002

(Original French)

After the summer intermission, the Permanence reopened on Tuesday 3 September in the conference room of the Staff Association, building 61, to welcome, in private and confidential conditions, present and future pensioners.

Some twenty visitors have recently turned up, mostly with questions about financial matters.

France: Jean-François Barthélemy wrote for the CERN Weekly Bulletin of 30 September 2002 an article treating questions put by pensioners having claimed at the appropriate time reimbursement of the CRDS but still waiting for the refund.

In Switzerland the financial situation from canton to canton. You are therefore recommended to contact the financial service in your canton of residence, or to consult one of the brochures available on the market.

Alas, a problem mentioned several times concerns access to the CERN site by spouses of a deceased former member of CERN. We reprint below an article published in the CERN Weekly Bulletin of 28 October 2002. Please will anyone who still has problems in getting onto the site

rencontreraient encore des difficultés de bien vouloir nous en tenir informés.

Nous rappelons que les Permanences du GAC se tiennent chaque premier mardi du mois de 14 à 17 heures (exception faite de janvier, juillet et août). Au cours d'entretiens individuels, nous essayons d'indiquer à notre interlocuteur la marche à suivre pour trouver une solution à son problème ou de livrer la réponse adéquate. Cependant, nous n'avons aucun droit, aucune connaissance assez parfaite pour prétendre nous substituer à tel ou tel organisme cantonal, départemental ou national.

Avec ou sans problème, nous serons toujours très heureux de vous recevoir au cours de nos Permanences.

Bonne Santé et Bonne Année à vous tous.

contact us.

We recall that the Permanences are held on the first Tuesday of the month from 14 h until 17 h, with the exception of January, July and August. In private discussions we attempt to suggest courses of action to solve problems or when possible give an adequate reply ourselves. We have no automatic rights nor specialist knowledge enabling us to substitute ourselves for the appropriate cantonal, departmental or governmental authorities.

We are always happy to see you at the Permanences, whether you have a problem or no.

Good health and a happy new year to all of you.

Françoise BEETSCHEN-BUTTAY, Mario CESELLI, Jean-Pierre DAUVERGNE

*Information officielle, tiré du Bulletin hebdomadaire
CERN du 28 octobre 2002*

VIGNETTE CERN POUR VEHICULE: BENEFICIAIRES DE LA CAISSE DE PENSIONS

Il est rappelé que, conformément à la Circulaire opérationnelle No 2 sur les conditions d'accès au domaine clôturé du CERN, *tous les bénéficiaires de la Caisse de Pensions, y compris les conjoints survivants*, peuvent obtenir une vignette CERN pour véhicule. Les demandes initiales et de renouvellement sont à faire au Service de l'Enregistrement (Site de Meyrin, bâtiment 55, 1er étage; téléphone +41 22 767 6622), les jours ouvrables de l'Organisation entre 7:30 h et 16:30 h.

Service des Relations avec les Pays Hôtes

*Official News from CERN Weekly Bulletin
of 28 October 2002*

CERN VEHICLE STICKERS: BENEFICIARIES OF THE PENSION FUND

You are reminded that, in accordance with Operational Circular No. 2 regarding the conditions of access to the fenced parts of the CERN site, *all beneficiaries of the CERN Pension Fund, including surviving spouses*, may obtain a CERN vehicle sticker. First-time applications for stickers and applications for replacement stickers must be made at the Registration Service (Meyrin site, Building 55, 1st floor; Tel. +41 22 767 6622), which is open on CERN's working days from 7.30 a.m. to 4.30 p.m.

Relations with the Host States Service

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

Nous avons appris avec tristesse les décès des anciens collègues dont les noms sont cités ci-dessous:

OBITUARY

We have learned with regret of the deaths of our former colleagues given below:

Georges LEPINE	ex-SB	19 juin 2002
André MONNARD	ex-SB	27 juin 2002
Morton WADDUP	ex-PS	14 juillet 2002
Armand CYVOCT	ex-AT	16 juillet 2002
Émile SIGAUD	ex-PS	17 juillet 2002
Kenneth WIGGINS	ex-ECP	22 juillet 2002
Lucien GOURDIOLE	ex-CN	27 juillet 2002
Jean-Noël COLLET	ex-ST	28 juillet 2002
Claude BOVET	ex-SL	10 août 2002
Paul RICHARD	ex-LEP	17 août 2002
Eddy LEROY	ex-DOC	3 septembre 2002
Michel CASSARD	ex-ST	19 septembre 2002
Emmanuel ANDERS	ex-PS	20 septembre 2002
Fred A_NER	ex-SPS	25 octobre 2002
Marcel STUDER	ex-SL	28 octobre 2002
Jacky JUNG	ex-SB	15 novembre 2002
Georges SARKISSIAN	ex-FI	20 novembre 2002

ainsi que le décès d'autres bénéficiaires de la Caisse de Pensions:

and of the death of other beneficiaries of the Pension Fund:

Kirsten JOHNSEN	20 juin 2002
Renie, Lady ADAMS	30 september 2002
Alice COBLANS	26 octobre 2002

Au nom de tous les membres du GAC, le Comité adresse aux familles de ceux qui nous ont quittés ses sincères condoléances et les assure de sa chaleureuse sympathie.

On behalf of all members of GAC, the Committee sends its sincerest sympathy to the bereaved families.



Renie Adams
1920 – 2002

(original: anglais)

Renie, Lady Adams, décédée le 30 septembre, était la veuve de Sir John Adams, ancien membre du personnel et Directeur général du CERN. En tant que bénéficiaire de la Caisse de pensions du CERN, elle était un membre du GAC et a pris un intérêt tout particulier pour ses activités. En 1998, Renie a été élue au poste de vérificatrice aux comptes de notre Groupement, mais elle n'a pas pu exercer son mandat à cause de ses problèmes de santé.

En 1974, elle a fondé le Club des Cernoises, qui, en plus de ses activités normales de club, a depuis lors aidé les épouses de beaucoup de nouveaux venus pour surmonter leurs difficultés d'intégration dans la région de Genève. Elle a joué un rôle important en soutenant son mari dans ses contacts que se soit avec le personnel du CERN à tous les niveaux, avec le Conseil du CERN et ses comités, ainsi qu'avec les visiteurs importants venant de toutes les régions du monde.

Renie était intéressée par tout ce qui se passait autour d'elle et était toujours prête à aider ses amis comme sa famille. Sa chaleureuse personnalité manquera à tous ceux qui l'ont connue.

(original: English)

Renie, Lady Adams, who died on 30 September, was the widow of Sir John Adams, a former Staff Member and Director-General of CERN. As a beneficiary of the CERN Pension Fund, she was a member of GAC and took an interest in its affairs. In 1998, Renie was elected as one of the Auditors of our Association, but was unable to take up this appointment because of ill health.

In 1974, she founded the CERN Women's Club, which, in addition to its normal club activities, has since helped many newcomers' wives to settle into the Geneva area. She played an important role in supporting her husband in his contacts with CERN personnel at all levels, with the CERN Council and its committees, as well as with visiting dignitaries from all parts of the world.

Renie was interested in everything around her and was always ready to help her friends and family alike. Her warm personality and easy manner will be missed by all those who knew her.

Norman BLACKBURNE



Fred Asner
1924 – 2002

(original: français)

Notre collègue et ami Fred Asner nous a quittés le 25 octobre dans sa 79^e année, après une longue et cruelle maladie qu' il a supportée avec courage et optimisme.

Originaire de Zagreb en Croatie, il y fait ses études et en 1951 obtient son diplôme d'ingénieur. Depuis 1955, Fred travaille en Suisse. En 1960 il obtient le degré de docteur ès sciences techniques à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zürich. La même année il rejoint le CERN.

Son travail, la construction d'aimants de toute sorte, devient une véritable passion. Il participe à de nombreux projets: aimants pour les zones expérimentales du PS et du SPS ainsi que des aimants spéciaux, kickers et septa pour le Booster.

En supraconductivité, il laisse son empreinte dans la construction du premier quadripôle supra au CERN, ainsi que dans le transfert de cette technologie à l'industrie. Retraité depuis 1989, il continue son activité en tant que consultant et collaborateur de plusieurs instituts et laboratoires. Toujours, il reste lié à sa Croatie natale, qu'il encourage à devenir un état membre du CERN.

En 1999, son livre *High Field Superconducting Magnets* parut dans la série *Oxford Science Publications*.

Fred était une personnalité très curieuse de tous les aspects de la vie et très bien informée de tous les événements qui se passaient dans le monde, d'une grande culture musicale et littéraire (il parlait 5 langues). De caractère très social, les conversations avec lui étaient toujours riches, instructives et agréables. Il va manquer à ses collègues et amis.

(original: French)

Our friend and colleague Fred Asner died 25 October in his 79th year after a long, cruel illness endured with courage and optimism.

Coming from Zagreb in Croatia he obtained his diploma in engineering in 1951. Fred worked in Switzerland from 1955 onwards, obtaining a Doctorat ès Sciences Techniques at the Ecole Polytechnique Fédérale Zürich in 1960. The same year he joined CERN.

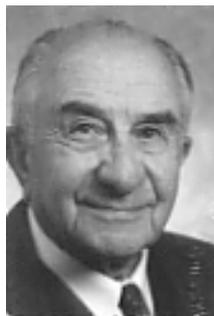
He was passionately involved in his work in the construction of all kinds of magnets and participated in many projects: magnets for the PS and SPS experimental areas as well as special magnets, kicker magnets and septum magnets for the Booster.

In the superconductivity field, he worked on CERN's first superconducting quadrupole magnet and in the handing on of the technology to industry. After retirement in 1989 he remained active as a consultant to and a collaborator with several institutes and laboratories. He always remained attached to his native Croatia, encouraging it to join CERN as a member state.

In 1999 his book *High Field Superconducting Magnets* appeared in the *Oxford Science Publications* Series.

Fred was intensely curious about all aspects of life, very well informed on world events, possessed of a great musical and literary culture (he spoke 5 languages). Conversation with this very sociable man was always rich, instructive and agreeable. He will be missed by his colleagues and friends.

Mario WEISS



Georges Sarkissian
1916 – 2002

(original: français)

Georges Sarkissian nous a quittés le 20 novembre 2002 dans sa 87e année. Il est entré au CERN au tout début (en 1954) et y a organisé le Service des Achats dont il a toujours gardé une grande partie de responsabilité. Pendant toutes les années jusqu'en 1979, l'Organisation a bénéficié de la longue expérience et du riche passé de Georges Sarkissian. Son active et heureuse retraite avec son épouse Jacqueline s'est hélas terminée par une paralysie partielle, supportée pendant 5 ans avec grand courage, lui laissant heureusement ses facultés intellectuelles intactes pour ses proches et ses amis. Ses anciens collègues se rappelleront la bonne ambiance de travail et aussi son humour, ses qualités humaines, sa sensibilité et son caractère bien marqué.

Nous présentons à son épouse et à sa famille nos très sincères condoléances et nous garderons très longtemps le souvenir de Georges.

(original: French)

Georges Sarkissian has passed away on 20 November 2002 in his 87th year. He joined CERN at its very beginning (1954) and he organised there the Purchasing Service for which he remained largely responsible. During all the years until 1979 the Organisation has benefited from the vast experience and rich past of Georges Sarkissian. His active and happy retirement came to a sad end through a partial paralysis, endured for five years with great courage. Fortunately for his family and friends his intellectual faculties remained unharmed. His former colleagues will remember the good working atmosphere around him, his sense of humour, his human qualities, his kindness and his strong character.

We offer our sincere condolences to his wife and his family and will remember Georges for a long time.

Un groupe d'amis / A group of friends

La perte d'un conjoint est un événement douloureux pouvant laisser désemparée la personne qui doit assumer subitement une foule de responsabilités auxquelles elle n'a pas été préparée. Le Comité du GAC les invite, si elles le désirent, à se mettre en rapport avec l'un de ses membres ou à se rendre à l'une des Permanences, afin d'obtenir aide et assistance, ceci bien entendu en toute confidentialité.

Les personnes désirant proposer un hommage bref concernant un(e) retraité(e) décédé(e) sont invitées à apporter leur texte ou à l'envoyer à l'une des Permanences. Les hommages, limités à 250 mots, devront être approuvés par la famille du défunt.

The loss of a spouse is a painful event which can leave a widow or widower distressed by many responsibilities for which she or he has not been prepared. The GAC Committee invites them, if they wish, to contact one of its members or go to one of the Permanences, to get help and assistance, of course in strictest confidence.

Anyone wishing to propose a short tribute for a retired colleague to be included in a future GAC Bulletin is invited to take or send this to one of the Permanences. Tributes, not exceeding 250 words, should be approved by the family of the deceased.

L'ASSURANCE MALADIE (CHIS = CERN Health Insurance Scheme)

(Original français)

Le Bulletin No 25 (juin 2002) a donné des informations détaillées sur la situation financière de notre régime d'assurance maladie, sur les difficultés apparues dans nos relations avec l'Hôpital de la Tour à Meyrin, sur l'assurance dépendance ainsi que sur divers aspects administratifs.

Comme il est de coutume, le présent Bulletin ne mentionne que brièvement les évolutions intervenues depuis cinq mois. Des publications comme le Bulletin du CHISB (Comité de Surveillance de l'Assurance maladie du CERN) ont donné ou donneront encore prochainement des indications précises sur l'un ou l'autre point d'importance.

Depuis le mois de juin 2002 le CHISB s'est avant tout préoccupé de la question de la maîtrise des coûts de l'hospitalisation. Ceux-ci représentent 40% du total des remboursements des frais; la révision de certaines règles de remboursement des frais hospitaliers pourrait donc amener une diminution sensible des frais dans ce secteur. Le CHISB pense qu'il devrait être possible d'inciter les patients à se faire soigner dans des établissements de qualité pratiquant des tarifs modérés. Il a donc avant tout comme but, dans une vue à long terme:

- de maîtriser les coûts sans nuire à la qualité des soins,
- de préserver le libre choix de l'assuré vis à vis de ses prestataires de soins,
- d'adapter la couverture maladie à l'évolution des pratiques médicales.

Le bulletin du CHIS No 12 a déjà donné des informations détaillées au sujet de la situation résultant de la résiliation de notre convention avec l'Hôpital de la Tour et des offres alternatives existant dans le Canton de Genève. Nous compléterons prochainement cette information par des indications similaires concernant les départements français voisins.

Des mesures concrètes ont été étudiées; elles ont trouvé l'accord de l'Administration du CERN, de l'Association du personnel et des délégués des Etats Membres au Forum Tripartite sur les

THE CERN HEALTH INSURANCE SCHEME (CHIS)

(Original French)

Bulletin No 25 (June 2002) included detailed information on the financial state of our Health Insurance Scheme, on the difficulties arising in our relationship with the Hôpital de la Tour, Meyrin, on long-term care insurance and on various administrative matters.

As usual, the present Bulletin confines itself to a brief account of the developments since the last Bulletin. Publications such as the Bulletin of the CERN Health Insurance Supervisory Board (CHISB) have given or will shortly give precise information on important points.

Since June 2002 the CHISB has been preoccupied above all with mastering the costs of hospitalisation, which account for 40% of all reimbursement costs. Revision of the rules governing reimbursement of hospitalisation fees may thus bring about a sizable reduction of total cost in this area. The CHISB considers that it should be possible to encourage patients to use high-quality establishments charging more moderate fees. The overall long-term aim is therefore as follows:

- to control costs without affecting quality of care,
- to preserve the free choice of the insured member in the matter of selection of establishment,
- to adapt insurance cover as medical practice evolves.

Bulletin CHIS No 12 gave news of the situation arising from the resiliation of our convention with the Hôpital de la Tour together with information on alternative possibilities existing in the Canton of Geneva. We shall shortly extend this information to cover neighbouring French departments.

Concrete measures already examined have been agreed by the CERN Administration, by the Staff Association, by Member State delegates to the Tripartite Forum on Employment conditions

conditions d'emploi (TREF) ainsi que du Comité des Finances. Ces mesures doivent encore être approuvées par le Conseil au mois de décembre.

Elles prévoient essentiellement un taux de remboursement des frais hospitaliers à 100% dans les hôpitaux publics contre 90% seulement pour les hôpitaux privés et ce pour les chambres à deux lits et plus. Le supplément du coût pour un hébergement dans une chambre à un lit sera à la charge de l'assuré. Les détails précis de l'ensemble de ces nouvelles dispositions seront communiqués dès l'approbation par le Conseil du CERN.

Le bien fondé de la création de l'assurance dépendance a été amplement démontré. A la date du 18 novembre 2002 les cas de 75 personnes avaient été évalués; 9 personnes avaient été considérées comme non dépendantes et les autres classées dans les catégories faible (17), moyenne (20) et grave (29). 14 dossiers dont ceux de trois enfants étaient en attente d'évaluation. Un contrôle actuariel est prévu après cette première année de fonctionnement.

Un cas de fraude manifeste a été détecté par les services d'UNIQA. Il concerne une personne retraitée. La procédure de son exclusion du régime d'assurance maladie du CERN est en cours.

(TREF) and by the Finance Committee. They still need the approval of the December CERN Council meeting.

These measures envisage a 100% reimbursement rate of medical hospitalisation costs in public hospitals against a 90% rate in private hospitals, this latter for a room with two or more beds. Any supplement for board in a single-bedded room will be at the insured's personal expense. Precise details of these new arrangements will be published after approval by the CERN Council.

The value of the long-term care insurance has been amply demonstrated. At 18 November 2002, 75 cases had been evaluated; 9 were judged not dependent, 17 slightly dependent, 20 moderately dependent and 29 seriously dependent. 14 cases (including those of 3 children) are still pending. An actuarial examination will take place after this first year of the scheme.

A case of flagrant fraud has been uncovered by UNIQA. It concerned a retired person. Measures to exclude this person from the Health Insurance Scheme are underway.

Jean-Paul DISS, Pierre LAZEYRAS, Robert MUZELIER

LA CAISSE DE PENSIONS

(Cet article suit étroitement les résumés publiés dans le Bulletin hebdomadaire du CERN en date du 24 juin et du 28 octobre 2002)

Ci-après nous vous parlerons des réunions No 108 (9 avril 2002), 109 (juin 2002), 110 (septembre 2002) et 111 (octobre 2002) du Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions.

Conseil d'Administration, 9 avril 2002

La réunion a été consacrée essentiellement à l'examen et à l'approbation du projet de rapport annuel 2001 de la Caisse de Pensions ainsi qu'à l'affectation du résultat de l'exercice. (Pour obtenir ce projet de rapport annuel adressez-vous à l'Administration de la Caisse, bât. 5, 1-030, tél. +41 / 22 767 9194). S'agissant de ce dernier point, le Conseil a décidé, sur la base des recommandations des deux bureaux d'actuaire ayant participé à la dernière étude actuarielle, de considérer les montants inscrits précédemment dans les comptes en tant que *réserves* comme faisant partie du capital de la Caisse.

THE PENSION FUND

(This article closely follows the summaries published in the CERN Weekly Bulletin of 24 June and 28 October, 2002)

In the following we inform you on the meetings of the Governing Board of the Pension Fund Nos 108 (April 2002), 109 (June 2002), 110 (September 2002) and 111 (October 2002).

Governing Board, 9 April 2002

The meeting was essentially devoted to the examination and approval of the draft 2001 Annual Report of the Pension Fund and to the allocation of the year's results. (You may obtain a copy of the draft annual report from the Administration of the Fund, Bldg.5, 1-030, tel. +41 / 22 767 9194). In the latter connection, the Governing Board decided, on the basis of the recommendations by the two firms of actuaries involved in the last actuarial review, that the amounts previously referred to in the accounts as *reserves* should be considered as part of the Fund's capital.

En ce qui concerne les autres points traités lors de cette séance, on peut relever que le Conseil d'Administration a approuvé en matière de placements une nouvelle allocation stratégique qui, dans les grandes lignes, intègre deux nouvelles classes d'actifs, à savoir les obligations à haut rendement et les actions de société non cotées, pour des montants de 2% chaque.

Par ailleurs, la partie "actions suisses" du portefeuille disparaît en tant que telle, les actions suisses étant intégrées dans le portefeuille européen.

Quant à l'immobilier qui était limité à 10% des avoirs sociaux, il voit sa part passer à 15%.

Conseil d'Administration, 4 juin 2002

La réunion a été consacrée

- à l'examen de la réponse de l'Administration de la Caisse aux observations formulées par les commissaires aux comptes dans leur rapport sur l'examen des comptes de l'exercice 2001,
- à un rapport par le président du Comité de placement sur les deux dernières séances du Comité,
- ainsi qu'à l'examen et à l'approbation d'une version révisée du règlement de la Commission de gestion mobilière et du cahier des charges de la gestion interne.

Conseil d'Administration, 3 septembre 2002

Le Conseil d'Administration a d'abord pris connaissance d'un rapport présenté par B. Strange et F.-X. Douin de JP Morgan Fleming Asset Management portant sur la couverture monétaire. Il convient de remarquer que ce système mis en place en 1997 a parfaitement rempli son objectif en permettant à la Caisse de diversifier ses positions à l'étranger tout en réduisant le risque du portefeuille.

La réunion ordinaire qui s'est tenue l'après-midi a été essentiellement consacrée à l'examen d'un certain nombre de modifications techniques à apporter aux Statuts et Règlements de la Caisse portant essentiellement sur quatre points:

- Clarification des rôles du Conseil d'Administration et de l'Administrateur;
- Procédure de nomination du Président et des Vice-présidents du Conseil d'Administration et de l'Administrateur de la Caisse;
- Règles de vote du Conseil d'Administration;
- Rôle et composition du Comité de placement.

Among the other items examined during the meeting, the Governing Board approved a new strategic allocation for investments, which essentially includes two new categories of assets, high-yield bonds and shares in unlisted companies, each to represent 2% of the Fund's overall assets.

It also decided that "Swiss equities" should no longer be described as such but included in the European portfolio.

Real estate, which had previously been restricted to 10% of overall assets, was increased to 15%

Governing Board, 4 June 2002

The meeting was devoted

- to an examination of the response by the Administration of the Fund to the comments of the external auditors in their report on the 2001 Accounts of the Fund,
- to a report by the Chairman of the Investment Committee on the latter's two most recent meetings,
- and the examination and approval of a revised version of the regulations of the Movable Assets Management Committee and the terms of reference of the internal management unit.

Governing Board, 3 September 2002

The Governing Board first heard a report presented by B. Strange and F.-X. Douin of JP Morgan Fleming Asset Management on currency overlay. This system has been in operation since 1997 and has fully achieved its objective of allowing the Fund to diversify its investment positions outside Switzerland while reducing portfolio risk.

The ordinary meeting held on the afternoon of the same day was mainly devoted to the examination of a number of technical amendments to the Rules and Regulations of the Pension Fund, essentially relating to the four following matters

- Clarification of the roles of the Governing Board and the Administrator;
- Procedure for the appointment of the Chairman and Vice-Chairmen of the Governing Board and of the Administrator of the Pension Fund;
- The voting rules of the Governing Board;
- The role and composition of the Investment Committee.

Les modifications aux Statuts et Règlements de la Caisse seront soumises pour approbation au Conseil du CERN lors de sa réunion de décembre.

Conseil d'Administration, 2 octobre 2002

La réunion a été essentiellement consacrée aux questions portant sur l'ajustement des pensions en 2003. Le Conseil d'Administration a décidé de recommander au Directeur général de proposer au Conseil d'appliquer un taux d'indexation de 0.6% à compter du 1er janvier 2003 aux pensions, montants fixes et allocations. Ce pourcentage correspond à l'augmentation du coût de la vie d'août 2001 à août 2002 à Genève.

Compte tenu de la situation des marchés financiers, un point sur la situation fin août a été fait par le Président du Comité de placement: il s'avère que, sur l'ensemble des avoirs, le recul se situe depuis le début de l'année entre moins 5 et moins 6 %.

All the proposed amendments to the Pension Fund Rules and Regulations are due to be submitted to the Council in December for approval.

Governing Board, 2 October 2002

The meeting was mainly devoted to matters relating to the adjustment of pensions for 2003. The Governing Board decided to recommend the Director-General to propose to the Council to apply a rate of indexation of 0.6% to pensions, fixed amounts and allowances with effect from 1 January 2003, which corresponds to the increase in the cost of living in Geneva for the period from August 2001 to August 2002.

In view of the situation with regard to financial markets, the Chairman of the Investment Committee provided an update on the position as at the end of August, showing that since the beginning of the year the Fund's overall assets have declined by between 5% and 6%.

Jean-François BARTHÉLEMY, François WITTGENSTEIN

**GROUPE DE TRAVAIL DU CCP
SUR LA GARANTIE DES
PENSIONS**

(Original français)

Ce groupe a eu une très faible activité - une seule réunion depuis le début de l'année - dû à l'excès de travail dans les services concernés du CERN.

Dans sa réunion du 9 avril 2002, le Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions avait rejeté de justesse une motion de prendre en charge, pour une période de 12 mois et pour un montant dont il avait fixé le plafond, les frais liés à la préparation d'un rapport des experts juridiques pour publication dans une revue internationale de droit.

Il est pourtant urgent que cette publication ait lieu. Le Comité du GAC a donc envisagé de contribuer aux frais liés à la préparation de ce rapport.

**SCC WORKING GROUP ON
PENSION GUARANTEES**

(Original French)

There is little activity to report - just one meeting this year - because of the workload in the relevant CERN services.

In the meeting held 9 April 2002, the Governing Board of the Pension Fund rejected by a very thin majority a motion to assume, for a period of 12 months and within a ceiling already fixed, the costs of the preparation of a report by legal experts for publication in an international law review (see last GAC Bulletin).

Preparation and publication of this report is still urgently needed. The GAC Committee therefore envisages to participate in the costs of preparation.

René BARTHELEMY, Edith DELUERMOZ

SERVICES DU CERN ET ADRESSES UTILES

(informations préparées par
le Service social du CERN)

Voici des informations concernant quelques
services du CERN intéressant les pensionnés:

Services d'Enseignement

Les cours sont ouverts aux pensionnés, dans la
limite des places disponibles (voir Bulletin
Hebdomadaire du CERN).

Service Social

Ce service, créé pour traiter des problèmes
affectant des membres actifs du personnel, est
aussi ouvert aux pensionnés dans le respect du
principe de stricte confidentialité.

USEFUL CERN SERVICES AND ADDRESSES

(information prepared by the
CERN Social Service)

The following information concerning
several CERN services may be of interest to
pensioners:

Education Service

Courses are open to pensioners, subject to
places being available (see CERN Weekly
Bulletin).

Social Service

This service, created to deal with problems of
active staff, is also open to pensioners on a
strictly confidential basis.

Assistante sociale / <i>Social worker</i>	Pascale LEUZZI (Pascale.Leuzzi@cern.ch)	Tél. 022 767 44 79
Assistante sociale / <i>Social worker</i>	Rafaele OBERGFELL (Rafaele.Obergfell@cern.ch)	Tél. 022 767 38 67
Psychologue / <i>Psychologist</i>	Valérie CHAUMEIL (Valerie.Chaumeil@cern.ch)	Tél. 022 767 28 32
Assistante administrative / <i>Administrative assistant</i>	Georgina HOBGEN (Social.Affairs@cern.ch)	Tél. 022 767 42 01

Le Fonds d'Entraide

Il est ouvert à tous les bénéficiaires de la Caisse des
pensions. Tous les cas sont traités en stricte
confidentialité. Les demandes de prises en
considération doivent lui être adressées par le canal
du Service Social du CERN.

Mutual Aid Fund

This fund is open to all beneficiaries of the
Pension Fund. All cases are examined in strict
confidence. Requests for help should be
transmitted via the CERN Social Service.

Questions concernant la loi suisse sur l'assurance maladie (LAMal) / Questions concerning the Swiss law on health insurance (LAMal)

Département de l'action sociale et de la santé,
Service de l'assurance maladie (GE),
route de Frontenex, 1207 Genève
à l'attention de Monsieur Meille
Tél. 022 327 41 11 / 022 327 65 34

Organe cantonal de contrôle
de l'assurance-maladie du Canton de Vaud
Case postale 288, CH-1001 Lausanne
Tél. 021 348 29 11

Caisse Cantonale Genevoise de compensation AVS-AI-APG
54, route de Chêne, 1208 Genève. Tél. 022 718 67 67 Interne 700/703
Madame Siebold, directrice, Monsieur Risse, service juridique

Activités bénévoles et loisirs / Benevolent and leisure activities

Croix Rouge Suisse - Section Genevoise,
Service du Volontariat,
9, rte des Acacias, 1211 Genève 24.
Tél. 022 342 40 50 / 304 04 04

Centre Genevois du Volontariat,
7, avenue Pictet de Rochemont, 1207
Genève.
Tél. 022 736 82 42 (14:00 - 18:00).

Centre Social Protestant,
Secteur Bénévolat,
14, rue du Village Suisse,
Case postale 177, 1211 Genève 8.
Tél. 022 807 07 00.

Caritas Genève,
Service Animation et Bénévolat,
53, rue de Carouge, 1211 Genève 4.
Tél. 022 708 04 44.

Troc-Temps - Secrétariat, MDA
2, bd. Carl Vogt, Case Postale 14,
1211 Genève 8.
Tél. 022 329 83 84.
merc. et vend. / *Wed. and Fri.* (9:00 - 11:30)

Swisscontact,
Fondation Suisse de coopération au
développement technique,
Service Expert Corps,
Döltschweg 39, Case Postale,
CH-8055 Zürich, Tél. 01 454 17 17.

Service Social - Ville de Genève,
25 rue Dizerens, 1211 Genève 4.
Tél. 022 418 47 00.

Lecture et compagnie,
Barbara Bianchi,
1, rue Hugo-de-Senger, 1205 Genève.
Tél. 022 329 25 19.

Fédération des Clubs d'Aînés du Canton de Genève -
Secrétariat,
22, route de la Chapelle, 1212, Grand-Lancy.
Tél. 022 343 97 77 (8:30 - 12:00 / 13:30 - 16:00)

Centre d'Animation pour retraités,
22, route de la Chapelle,
1212, Grand-Lancy.
Tél. 022 343 97 77.

Euroscience Léman
<http://www.Euroscience.org/LSECTIONS/LEMAN/>
aussi: Café des Sciences Genève
Tél. 022 767 57 43
Fax: 022 767 65 95
E-mail: daniele.lajust@cern.ch

Club des Retraités et Aînés de
Ferney-Voltaire (CRAF),
50, chemin de Collex, F-01210 Ferney-
Voltaire.
Tél. +33 / 450 40 55 84.
Activités variées (sorties, gymnastique,
conférences, etc.)

Université du 3ème âge,
2, rue de Candolle, 1211 Genève 4.
Tél. 022 705 70 42
lun. au vend. / *Mon. to Fri.* (9:30 - 11:30)

Publié deux fois par an (juin et décembre) par / *Published twice yearly (June and December) by:*

Groupement des Anciens du CERN / GAC / CERN Pensioners' Association
c/o Association du personnel, CERN, CH - 1211 Genève 23

Phone: +41 / 22 767 57 59
E-mail: groupe.gac@cern.ch
Internet: <http://staffassoc.web.cern.ch/>
⇒ Services ⇒ Pensionnés / Pensioners

Toute communication doit être envoyée à
l'adresse susmentionnée, à l'attention de
Jörg SCHMID.

Any communication should be sent to the above
address, c/o Jörg SCHMID

[<jorg.schmid@cern.ch>](mailto:jorg.schmid@cern.ch), phone / fax +41 / 22 782 23 54

<p>Si vous nous écrivez, n'oubliez pas de préciser votre nom, adresse, numéro de téléphone etc.</p>	<p>If you write to us, do not forget to quote your name, address, telephone number etc.</p>
--	--

<p>Les anciens du CERN sont les bienvenus dans les Clubs de l'Association du personnel</p>	<p>Staff Association Clubs welcome retired CERN members</p>
---	--

Voir / See

<http://staffassoc.web.cern.ch/>